

HAUTES PYRENEES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de SAILHAN

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents à au conseil municipal	Qui ont pris En exercice part à la délibération
11	11

Séance du 07 mars 2015

L'an deux mil quinze, le sept mars à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents. M.Christine IGLESIAS, Rosa SOULE ARTOZOUL, J.Jacques BENEY, Georges TAJAN, Fabrice BERNEDE, J.Claude DEMANGEL, J.Paul DUBOUILH, Alain CARRERE, Didier BRUN, J.Louis FENOLLAND

DATE DE LA CONVOCAION

02 mars 2015

Absent excusé : Jean Michel MARIA qui donne procuration à Didier BRUN
M.Christine IGLESIAS est nommé secrétaire de séance.

DATE DE L'AFFICHAGE

02 mars 2015

OBJET DE LA DELIBERATION

**Modification de la
signalétique communale**

Le Maire explique aux membres du Conseil qu'un arrêté municipal doit être pris pour pouvoir déplacer les panneaux d'entrée et sortie de village :

- sur la RD25 (route d'Estensan) à l'entrée du terrain ABBADIE
- sur la RD116 (route d'Ens) après la maison RODRIGUEZ
- sur la RD25 (route de St Lary) après le lotissement du Layris
- sur la route de Bourisp, pas de changement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Didier BRUN

